

Le, 13 Avril 1970.

NOTE TECHNIQUE

**SOCIETE ANONYME
AUTOMOBILES CITROEN**
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e
Capital: 982.666.000 F.
ASSISTANCE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 178-D

Annule et remplace même numéro

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés.)

VEHICULES "D" TOUS TYPES TRANSMISSIONS

Jointts tripodes

Depuis Mars 1970, ces véhicules sont équipés d'un joint tripode de sortie de boîte de vitesses avec entraîneur monobloc en acier.

Le trou central de mise à l'air libre, sur la tôle de fermeture est supprimé.

Les supports moteur et radiateur sont modifiés.

PIECES DETACHEES.

Désignation	Numéro
Goujon (longueur = 35,5 mm)	DX. 373-268 A
Entraîneur monobloc en acier	DX. 373-273 A
Gaine d'étanchéité	DX. 373-288 A
Rotule de tri-axes (coef. 3)	HY. 373-207 A
Support moteur et radiateur (coef. 2)	DX. 133-201 A
Tôle de fermeture d'entraîneur	HY. 373-272 A

REPARATION .

Il est admis de remplacer un joint tripode avec entraîneur aluminium par un joint tripode avec entraîneur acier d'un seul côté à condition de remplacer également les goujons et la gaine d'étanchéité.

Lors d'une transformation effectuée du côté droit sur les véhicules à direction non assistée, il est obligatoire de monter le nouveau support droit de radiateur DX. 133-201 A.

Remarque importante .

Pendant la mise en place de l'ensemble sur la boîte de vitesses, il est impératif de maintenir le tri-axes dans le fond de l'entraîneur pour éviter qu'une rotule ne s'en échappe.